

Propositions pour vivre le Carême 2025



Chaque vendredi de Carême, à l'église Ste Jeanne d'Arc



17h : CHEMIN DE CROIX à l'église

18h : échange sur la PAROLE DE DIEU - groupe 1

19h : PARTAGE d'un bol de soupe

20h : échange sur la PAROLE DE DIEU - groupe 2



Une proposition du CCFD-Terre solidaire

Dimanche 6 avril de 12h30 (bol de riz) à 17h00,

à la salle Chauvin : les 2 S de l'alimentation, souveraineté et sécurité



Mercredi 16 avril de 8h à 20h, à l'église St Michel

chacun est invité à participer à la JOURNÉE DU PARDON



PROJET DE CAREME

La paroisse vous propose d'aider l'association **LE BERCAIL21**
(voir au verso)

Soirée de présentation des activités du Bercail21

Mardi 1er avril 2025, à 20h à Ste Jeanne d'Arc



Projet de Carême 2025

La paroisse vous propose d'aider
le Bercail 21 qui travaille à accueillir
à Dijon des mamans enceintes
ou accompagnées de leur enfants
et malmenées par la vie



“ Depuis bientôt 5 ans, au 7 rue du Nord, le Bercail 21 accueille des jeunes filles ou femmes enceintes, des mères en grand isolement de toutes sortes, avec leurs bébés et leurs enfants .
Le BERCAIL est une association catholique qui s'adresse à toute femme de toute nationalité et de toute religion.
C'est pour un temps d'écoute, de soutien, de réconfort, de partages et d'ateliers divers.

Nos besoins matériels actuels sont essentiellement :

- des couches pour bébés N°1 N°2 N°3 et SURTOUT N°4, N°4+ et N°5
- du lait maternisé N°1, N°2, et N°3, céréales Bébé,
- des vêtements de 1 mois jusqu'à 1 an, pas plus grand, bavoirs, sorties de bains pour bébés, serviettes de toilettes
- des peluches, livres pour enfants jusqu'à 5/6 ans,
- des porte-bébé

ATTENTION : nous ne pouvons plus recevoir aucun jouet, aucune poussette, aucun lit parapluie, aucun gros matériel de puériculture

Nous tenons à vous en remercier de tout cœur par avance pour votre générosité
et vous donnons RDV le mardi 1er avril pour vous rencontrer à la paroisse. ”

BERCAIL 21 - 7 rue du Nord 21000 DUJON - bercail21@gmail.com
<https://lesamisdubercail.com/>

Vous pouvez participer à ce projet :

- en donnant directement au Bercail (don déductible des impôts)

Chèque à l'ordre de « Bercail 21 » (association n° W212007098 loi 1901, créée en 2013 et habilitée à recevoir des dons).
Un reçu fiscal vous sera envoyé. Tout don d'un particulier donne droit à une réduction d'impôts sur le revenu,
égale à 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable.

- en utilisant l'enveloppe de Carême (la paroisse se charge de reverser au Bercail)

- en déposant vos dons (couches, lait, vêtements,...) au secrétariat paroissial

(lundi, jeudi ou vendredi de 17h à 19h)



Paroisse Saint Paul-Sainte Jeanne d'Arc

Propositions pour vivre le Carême 2025



Chaque vendredi de Carême, à l'église Ste Jeanne d'Arc



17h : CHEMIN DE CROIX à l'église

18h : échange sur la PAROLE DE DIEU - groupe 1

19h : PARTAGE d'un bol de soupe

20h : échange sur la PAROLE DE DIEU - groupe 2



Une proposition du CCFD-Terre solidaire

Dimanche 6 avril de 12h30 (bol de riz) à 17h00,

à la salle Chauvin : les 2 S de l'alimentation, souveraineté et sécurité



Mercredi 16 avril de 8h à 20h, à l'église St Michel

chacun est invité à participer à la JOURNÉE DU PARDON



PROJET DE CAREME

La paroisse vous propose d'aider l'association **LE BERCAIL21**
(voir au verso)

Soirée de présentation des activités du Bercail21

Mardi 1er avril 2025, à 20h à Ste Jeanne d'Arc



Paroisse Saint Paul – Sainte Jeanne d'Arc

Projet de Carême 2025

La paroisse vous propose d'aider
le Bercail 21 qui travaille à accueillir
à Dijon des mamans enceintes
ou accompagnées de leur enfants
et malmenées par la vie



“ Depuis bientôt 5 ans, au 7 rue du Nord, le Bercail 21 accueille des jeunes filles ou femmes enceintes, des mères en grand isolement de toutes sortes, avec leurs bébés et leurs enfants .
Le BERCAIL est une association catholique qui s'adresse à toute femme de toute nationalité et de toute religion.
C'est pour un temps d'écoute, de soutien, de réconfort, de partages et d'ateliers divers.

Nos besoins matériels actuels sont essentiellement :

- des couches pour bébés N°1 N°2 N°3 et SURTOUT N°4, N°4+ et N°5
- du lait maternisé N°1, N°2, et N°3, céréales Bébé,
- des vêtements de 1 mois jusqu'à 1 an, pas plus grand, bavoirs, sorties de bains pour bébés, serviettes de toilettes
- des peluches, livres pour enfants jusqu'à 5/6 ans,
- des porte-bébé

ATTENTION : nous ne pouvons plus recevoir aucun jouet, aucune poussette, aucun lit parapluie, aucun gros matériel de puériculture

Nous tenons à vous en remercier de tout cœur par avance pour votre générosité
et vous donnons RDV le mardi 1er avril pour vous rencontrer à la paroisse. ”

BERCAIL 21 - 7 rue du Nord 21000 DUON - bercail21@gmail.com
<https://lesamisdubercail.com/>



Vous pouvez participer à ce projet :

- en donnant directement au Bercail (don déductible des impôts)

Chèque à l'ordre de « Bercail 21 » (association n° W212007098 loi 1901, créée en 2013 et habilitée à recevoir des dons).
Un reçu fiscal vous sera envoyé. Tout don d'un particulier donne droit à une réduction d'impôts sur le revenu,
égale à 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable.

- en utilisant l'enveloppe de Carême (la paroisse se charge de reverser au Bercail)

- en déposant vos dons (couches, lait, vêtements,...) au secrétariat paroissial
(lundi, jeudi ou vendredi de 17h à 19h)

